



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité du développement urbain, du logement  
et de l'aménagement du territoire****Groupe de travail de l'administration des biens fonciers****Quatorzième session**

Genève, 28 et 29 avril 2025

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la quatorzième session du  
Groupe de travail de l'administration des biens fonciers**

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève (salle XXIV), le lundi 28 avril 2025, à 10 heures\*.

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant des quatre-vingt-quatrième et quatre-vingt-cinquième sessions du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire.
3. Examen des programmes de travail pour 2022-2023 et 2024-2025 :
  - a) Renforcement des capacités et partage international de connaissances ;
  - b) Examens de l'administration des biens fonciers ;
  - c) Études sur des questions liées à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire.
4. Débat principal sur le thème « La sécurité des droits fonciers à l'appui de la résilience et de la durabilité ».
5. Renforcement de la collaboration au niveau national et de la coopération avec d'autres organisations et entités internationales.
6. Projet de programme de travail pour 2026-2027.

---

\* Les participants sont priés de s'inscrire en ligne au plus tard le **1<sup>er</sup> avril 2025** en utilisant le lien ci-après : <https://indico.un.org/event/1011714/>. Pour pouvoir accéder au Palais, les personnes inscrites devront obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'accès et d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, au portail de Prégny, 14, Avenue de la Paix (voir le plan et d'autres informations pratiques sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe, à l'adresse suivante : [www.unece.org/meetings/practical.html](http://www.unece.org/meetings/practical.html)). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par courrier électronique ([stephen.hatem@un.org](mailto:stephen.hatem@un.org)).



7. Élection du Bureau.
8. Questions diverses.
9. Date de la prochaine session.
10. Adoption du rapport.

## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

*Document(s) : Ordre du jour provisoire de la quatorzième session du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/WP.7/2025/1)*

L'ordre du jour et le calendrier proposés, qui ont été arrêtés par le Bureau du Groupe de travail, seront présentés au Groupe de travail pour examen et approbation.

Le Groupe de travail est invité à adopter l'ordre du jour.

### 2. Questions découlant des quatre-vingt-quatrième et quatre-vingt-cinquième sessions du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire

Le Groupe de travail sera informé des décisions adoptées par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-quatrième session (Genève, 4-6 octobre 2023) (ECE/HBP/219) et à sa quatre-vingt-cinquième session (Genève, 2-4 octobre 2024) (ECE/HBP/2024/2), ainsi que des décisions adoptées par le Comité exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), dans la mesure où celles-ci intéressent ses travaux.

Le Groupe de travail est invité à prendre note des informations fournies. La quatre-vingt-sixième session du Comité (Genève, 8-10 octobre 2025) comprendra, comme décidé par celui-ci, un débat ministériel sur le logement, qui devrait se tenir le 8 octobre 2025. Le Groupe de travail est invité à participer, selon qu'il conviendra, à la préparation de ce débat. Il souhaitera éventuellement convenir d'une proposition d'engagement ministériel en faveur de la promotion de logements abordables et durables, qui serait intégrée au projet de document final devant être établi pour examen par les ministres.

### 3. Examen des programmes de travail pour 2022-2023 et 2024-2025

*Document(s) : Examen des programmes de travail pour 2022-2023 et 2024-2025 (ECE/HBP/WP.7/2025/3)*

*Résultats des webinaires thématiques sur l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/WP.7/2025/4)*

*Résultats de l'atelier sur la sécurité des droits fonciers (ECE/HBP/WP.7/2025/7)*

Les délégations seront informées des activités que le Groupe de travail a menées depuis sa treizième session (Genève, 4 et 5 avril 2023) au titre de son programme de travail pour 2022-2023 (ECE/HBP/WP.7/2021/4), ainsi que des activités qu'il prévoit de mener afin d'achever l'exécution de son programme de travail pour 2024-2025 (ECE/HBP/WP.7/2023/6).

Le (la) Président(e) fera le point sur les activités menées et prévues (ECE/HBP/WP.7/2025/3). Seront ensuite présentés les produits à livrer au titre de chacun des trois volets du programme de travail.

**a) Renforcement des capacités et partage international de connaissances**

Les délégations seront informées des résultats des webinaires thématiques et de l'atelier que le Groupe de travail a organisés sur le thème de l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/2025/4 et ECE/HBP/2025/7). Elles seront également informées des activités de partage international de connaissances que le Bureau a menées dans le cadre de manifestations régionales et internationales (ateliers, conférences et autres).

**b) Examens de l'administration des biens fonciers**

Le Groupe de travail sera informé des examens nationaux de l'administration des biens fonciers qui ont été ou seront réalisés dans le cadre de l'établissement de monographies nationales de la CEE sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire.

**c) Études sur des questions liées à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire**

Enfin, le Bureau fournira au Groupe de travail des informations sur la finalisation de l'étude sur les écosystèmes et la sécurité dans le cadre des futures modalités d'administration des biens fonciers et sur ce qui a été fait en vue de sa publication en tant que document des Nations Unies<sup>1</sup>. L'étude vise à aider les organismes publics compétents, y compris les autorités chargées de l'administration des biens fonciers, à élaborer des politiques plus ciblées et plus efficaces. Les premières conclusions et recommandations avaient été présentées au Groupe de travail à sa treizième session, en 2023 (ECE/HBP/WP.7/2023/5). Par la suite, le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire avait examiné les versions provisoires de l'étude lors de ses quatre-vingt-quatrième et quatre-vingt-cinquième sessions et avait approuvé la publication de l'étude dans sa version finale en 2024.

Le Groupe de travail est invité à :

- a) Prendre note des résultats des webinaires thématiques et de l'atelier sur l'administration des biens fonciers ;
- b) Prendre note de l'examen de l'aménagement du territoire et de l'administration des biens fonciers qui a été mené en Arménie, ainsi que de celui qui est en cours au Monténégro et de celui qui est prévu en Ouzbékistan ;
- c) Prendre note de la version finale de la publication sur les écosystèmes et la sécurité dans le cadre des futures modalités d'administration des biens fonciers ;
- d) Examiner les prochaines mesures à prendre pour mener à bien les activités restantes du programme de travail en 2025.

**4. Débat principal sur le thème « La sécurité des droits fonciers à l'appui de la résilience et de la durabilité »**

*Document(s) : La sécurité des droits fonciers à l'appui de la résilience et de la durabilité (ECE/HBP/WP.7/2025/5)*

De grandes tendances mondiales, telles que la transformation numérique, l'urbanisation, les changements climatiques ou l'essor d'écosystèmes commerciaux interconnectés, qui reposent sur l'économie des plateformes, bouleversent le secteur de l'administration des biens fonciers. Parallèlement, d'autres enjeux plus ciblés et propres à certains secteurs, comme la cybersécurité, les données ouvertes et l'intelligence artificielle, font naître de nouvelles dynamiques. En outre, des défis propres à la région de la CEE, notamment le vieillissement de la population, les catastrophes naturelles et les établissements informels, sont à la fois source de possibilités et de difficultés pour le secteur. Le débat prévu au titre de ce point de l'ordre du jour vise à mettre en évidence les principaux obstacles à l'élaboration de systèmes d'administration des biens fonciers à la fois résilients et durables,

<sup>1</sup> ECE/HBP/227, à paraître.

ainsi que les solutions innovantes que les États peuvent mettre en place pour surmonter ces obstacles.

Le débat principal comprendra des présentations sur plusieurs thèmes interdépendants, tous essentiels pour améliorer la sécurité des droits fonciers, pierre angulaire d'une administration efficace des biens fonciers et d'un aménagement judicieux du territoire, dans le but de promouvoir la résilience et la durabilité. La sécurité des droits fonciers est considérée comme l'un des principaux facteurs influant sur la gouvernance foncière dans la région de la CEE et au-delà, en particulier dans le contexte des grandes tendances mondiales actuelles. Les débats de la session seront fondés non seulement sur les conclusions de la récente étude de la CEE sur les écosystèmes et la sécurité dans le cadre des futures modalités d'administration des biens fonciers, mais aussi sur les résultats d'autres activités récemment menées. En outre, de nouvelles activités que le Groupe de travail pourrait mener seront présentées. Dans sa note d'information (ECE/HBP/WP.7/2025/5), le Bureau du Groupe de travail expose dans les grandes lignes ces activités, plus particulièrement celles concernant la sécurité des droits fonciers, ainsi que d'autres sujets thématiques proposés pour examen par le Groupe de travail.

Les délégations seront aussi invitées à débattre des transformations que pourraient opérer les pouvoirs publics dans le domaine de l'administration des biens fonciers pour remédier aux difficultés susmentionnées, notamment des mesures que doivent prendre les autorités chargées de l'administration des biens fonciers pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et à l'exécution du Nouveau Programme pour les villes.

Le Groupe de travail est invité à :

- a) Prendre note des informations fournies ;
- b) Demander à son Bureau d'élaborer une étude sur la sécurité des droits fonciers à l'appui de la résilience et de la durabilité, et de faire part des progrès accomplis à la quinzième session du Groupe de travail, en 2027.

## **5. Renforcement de la collaboration au niveau national et de la coopération avec d'autres organisations et entités internationales**

L'administration des biens fonciers et l'aménagement du territoire sont des thèmes transversaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes. Il s'agit donc de les aborder selon des approches cohérentes, qui renforcent la complémentarité entre les autorités chargées de l'administration des biens fonciers et les autres organismes compétents, y compris les autorités chargées de l'aménagement du territoire, de la politique du logement et du développement urbain. Les participants débattront des mesures à prendre pour atteindre cet objectif stratégique et resserrer la collaboration entre le Groupe de travail et d'autres organisations et entités internationales compétentes.

Le Groupe de travail est invité à se féliciter du soutien que le Groupe consultatif du marché immobilier lui a fourni dans l'exécution de ses programmes de travail et à envisager de nouvelles possibilités de coopération dans le cadre du programme de travail 2026-2027.

## **6. Projet de programme de travail pour 2026-2027**

*Document(s) : Projet de programme de travail pour 2026-2027 (ECE/HBP/WP.7/2025/6)*  
*La sécurité des droits fonciers à l'appui de la résilience et de la durabilité (ECE/HBP/WP.7/2025/5)*

Le Groupe de travail sera saisi du projet de programme de travail pour 2026-2027 (ECE/HBP/WP.7/2025/6), élaboré par le Bureau avec l'aide du secrétariat.

Le Groupe de travail est invité à :

- a) Faire part de ses observations sur le document et s'entretenir de la façon de rendre compte, dans le programme de travail pour 2026-2027, de l'issue du débat principal

sur la sécurité des droits fonciers à l'appui de la résilience et de la durabilité, et des échanges que celui-ci a suscités ;

- b) Examiner et approuver son programme de travail pour 2026-2027.

## 7. Élection du Bureau

Le Groupe de travail est invité à élire les membres de son bureau, dont un(e) président(e) et deux vice-président(e)s, pour un mandat de deux ans.

## 8. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, les délégations sont invitées à débattre d'autres questions pertinentes pour le Groupe de travail.

## 9. Date de la prochaine session

La prochaine session du Groupe de travail devrait avoir lieu au printemps 2027.

## 10. Adoption du rapport

Le Groupe de travail sera invité à adopter le rapport de sa quatorzième session annuelle à la fin de celle-ci.

## III. Calendrier provisoire

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	
28 avril	10 heures-10 h 20	1	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>
	10 h 20-10 h 40	2	<b>Questions découlant des quatre-vingt-quatrième et quatre-vingt-cinquième sessions du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire</b>
	10 h 40-18 heures	3	<b>Examen des programmes de travail pour 2022-2023 et 2024-2025</b>
	10 h 40-13 heures et 15 heures-16 heures	3 a)	<b>Renforcement des capacités et partage international de connaissances</b>
	16 heures-17 heures	3 b)	<b>Examens de l'administration des biens fonciers</b>
	17 heures-18 heures	3 c)	<b>Études sur des questions liées à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire</b>

---

<i>Date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	
29 avril	10 heures-12 heures	4	<b>Débat principal sur le thème « La sécurité des droits fonciers à l'appui de la résilience et de la durabilité »</b>
	12 heures-13 heures	5	<b>Renforcement de la collaboration au niveau national et de la coopération avec d'autres organisations et entités internationales</b>
	15 heures-16 heures	6	<b>Projet de programme de travail pour 2026-2027</b>
	16 heures-16 h 30	7	<b>Élection du Bureau</b>
	16 h 30-16 h 45	8	<b>Questions diverses</b>
	16 h 45-16 h 50	9	<b>Date de la prochaine session</b>
	16 h 50-18 heures	10	<b>Adoption du rapport</b>

---